

Consommation d'alcool au féminin

Réduire l'impact de l'alcool sur la santé des femmes

Mémoire présenté au Comité permanent de la santé
Chambre des communes, 44^e législature, 1^{re} session

14 mars 2024

 **ASPQ**
ASSOCIATION POUR LA SANTÉ
PUBLIQUE DU QUÉBEC



Auteurs

Gabrielle Desjardins, chargée du projet Alcool au féminin, ASPQ

Kim Brière-Charest, directrice de projets – Substances psychoactives, ASPQ

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site web de l'Association pour la santé publique du Québec : www.aspq.org. Les informations contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Association pour la santé publique du Québec (2024).

Table des matières

Mise en contexte.....	3
Principaux constats	3
Recommandations issues du rapport.....	4
Références.....	6

Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ est une association autonome regroupant citoyen·nes et partenaires pour faire de la santé durable une priorité. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de garder la population québécoise en santé par la prévention. Notre organisation conseille, enquête, sensibilise, mobilise des acteurs et émet des recommandations basées sur les données probantes, des consensus d'expert·es, l'expérience internationale et l'acceptabilité sociale.



info@aspq.org | aspq.org
5455, av. de Gaspé, bureau 200
Montréal (Québec)
H2T 3B3

MISE EN CONTEXTE

Dans son rapport *Alcool au féminin*, l'ASPQ a documenté le portrait de la consommation d'alcool chez les femmes au Québec à partir de la littérature scientifique, de données recueillies auprès d'organismes et de citoyennes, de sondages et d'une analyse des stratégies de marketing de l'industrie de l'alcool. Ce mémoire synthétise les principaux constats et les recommandations issues du rapport dans l'objectif d'inciter le déploiement de mesures visant à réduire l'impact de l'alcool sur la santé des femmes.

PRINCIPAUX CONSTATS

Durant les dernières années, la consommation d'alcool chez les femmes a changé. Au Québec en 2020-2021, 79 % des femmes de 15 ans et plus avaient consommé de l'alcool au moins une fois dans la dernière année comparativement à 84 % des hommes [1]. Au Canada, en 2019, cette proportion était inférieure avec des taux de 75% chez les femmes et 78% chez les hommes [2].

Bien que les femmes consomment moins d'alcool que la moyenne, la hausse la plus marquée pour la consommation abusive¹ a été observée chez elles, passant de 10 % à 21 % entre 2000 et 2021 au Québec [1] et estimé à 15% en 2018 au Canada [3].

Or, à consommation d'alcool égale, les effets de l'alcool et ses impacts sur la santé peuvent être plus élevés chez les femmes [4]. Les risques physiques, tels que le cancer du sein et les maladies du foie, sont plus élevés [4]. Peu de femmes semblent être conscientes de l'étendue de ces risques, ce qui souligne un besoin urgent d'éducation et de sensibilisation. L'état de santé mentale et psychologique des femmes joue un rôle crucial dans leur relation avec l'alcool, étant plus diagnostiquées avec des troubles anxieux ou dépressifs [5].

Les contextes de consommation posent des défis majeurs puisque environ 8 femmes sur 10 qui affirment ne pas se sentir pas en sécurité dans les bars du Québec [6]. Cette réalité conduit certaines femmes à boire plus rapidement par crainte de la possibilité d'une drogue glissée dans leur verre [7].

Les femmes vivent plus de jugements des autres lorsqu'elles consomment de l'alcool, les attentes sociales étant différentes pour ces dernières. La stigmatisation associée à la consommation d'alcool affecte particulièrement les mères, les femmes enceintes et celles vivant avec un trouble d'usage lié à l'alcool. 7 personnes sur 10 estiment que les femmes sont plus sévèrement jugées que les hommes en cas d'intoxication à l'alcool [7]. Cette stigmatisation peut entraîner des risques accrus de méfaits et entraver l'accès aux services.

De plus, le marketing de l'alcool contribue à façonner les rôles de genre [8], ciblant spécifiquement les femmes avec des offres promotionnelles, des produits féminisés et d'utilisation de proposes sexistes. Cette approche soulève des questions éthiques, compte tenu des effets délétères de l'alcool chez les femmes.

¹ La consommation abusive d'alcool est actuellement définie dans les enquêtes comme quatre verres et plus en une même occasion, au moins une fois par mois dans l'année précédente.

RECOMMANDATIONS ISSUES DU RAPPORT

Renforcer les actions de sensibilisation et de prévention sur l'alcool

Les constats issus du rapport marquent l'importance de déstigmatiser la consommation d'alcool des femmes pour améliorer leur santé. Le renforcement des actions de sensibilisation et de prévention doit prendre en compte la diversité des femmes en termes d'âge, de milieux sociaux et de situations de vie.

- **Déployer une campagne de sensibilisation aux risques de l'alcool chez les femmes** : Rehausser l'accès à l'information sur les risques, y compris sur les plans de la santé mentale et physique, afin de permettre une prise de décision éclairée.
- **Déployer une campagne visant à déstigmatiser la consommation d'alcool chez les femmes**, notamment en traitant de l'influence du marketing ciblé, des inégalités sociales de santé et du traitement différentiel basé sur le genre.
- **Sensibiliser aux représentations des femmes consommatrices d'alcool dans la culture populaire** : Le partage de témoignages et la représentation d'une diversité d'expériences vécues permettent de contrecarrer les stéréotypes de genre liés à l'alcool.

L'ASPQ reconnaît la pertinence d'une approche hybride mettant de l'avant les iniquités sociales de santé liées au genre, tout en adoptant des principes de prévention universelle.

Renforcer la sécurité des femmes dans les lieux de consommation d'alcool

Dans l'attente du renforcement des actions collectives, le déploiement d'actions individuelles par les femmes représente une réduction des risques liés à leur sécurité immédiate.

- **Encourager l'adoption de pratiques favorisant la sécurité des femmes par les établissements** : La formation du personnel des milieux de consommation d'alcool (ex. : restaurants, bars, clubs, organisateurs d'événements) peut renforcer le filet de sécurité des femmes. L'aménagement des lieux (ex. : éclairage d'espaces clés, caméras de surveillance) contribue à créer des environnements plus sécuritaires. Ces établissements peuvent faciliter l'accès à des services de transport sécuritaire.
- **Réviser le rôle de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ)** : La RACJ pourrait exiger des formations continues et des mesures de sécurité en lien avec les femmes dans les établissements de consommation d'alcool.

Adapter les services et les ressources en dépendance et en prévention aux besoins des femmes

L'approche sexospécifique au traitement et au rétablissement tient compte de l'importance des relations et de la famille, de la prévalence et de l'historique des traumatismes et de la violence, des schémas courants de troubles concomitants et de la reconnaissance particulière des responsabilités des soignants [9-11].

- **Soutenir le développement de ressources dédiées aux femmes** confrontées à des défis liés à la consommation d'alcool afin de répondre de manière plus adaptée à leurs besoins.
- **Renforcer les partenariats intersectoriels** : Renforcer la collaboration entre les organismes dans le continuum de dépendance et le réseau de la santé et des services sociaux afin d'assurer une meilleure continuité des services.

Améliorer l'accessibilité aux services et aux ressources en dépendance et en prévention

Les ressources communautaires sont adaptées aux besoins des communautés et ancrées dans les réalités locales. Leur visibilité et leur reconnaissance sont essentielles pour garantir une accessibilité accrue.

- **Visibiliser les ressources disponibles** afin d'accroître leur connaissance et permettre aux femmes de mieux naviguer les services en concordance avec leurs besoins.
- **Augmenter le financement dédié aux organismes en dépendance** afin d'assurer une plus grande accessibilité aux femmes, y compris celles désaffiliées du réseau public.

Impliquer les femmes dans les services les concernant et favoriser leur autodétermination

Les constats issus du rapport marquent la nécessité d'impliquer les parties prenantes dans le développement de services en dépendance. Cette démarche contribue à créer des services et ressources pertinents et adaptés en dépendance.

- **Promouvoir des mécanismes de participation active des femmes**, notamment par la mise en place des mécanismes formels et inclusifs favorisant leur participation active dans le développement des ressources en prévention, réduction des méfaits et traitement.
- **Soutenir le développement de l'autonomie des femmes dans leur capacité à faire des choix éclairés** : Renforcer l'agentivité et l'esprit critique des femmes dans leur rapport à la consommation d'alcool favorise une autodétermination vis-à-vis la gestion de cette substance psychoactive.

Réviser l'encadrement du marketing lié à l'alcool

Les stratégies publicitaires liées à l'alcool ont été démontrées comme ayant un impact sur les comportements de consommation d'alcool [13]. L'ASPQ est en faveur du retrait du marketing incitant à la consommation de substances psychoactives, y compris l'alcool. Toutefois, dans le contexte où il est autorisé au Québec, l'ASPQ formule les recommandations suivantes afin de diminuer les impacts sur la santé et inciter à des pratiques publicitaires plus responsables et équitables.

- **Limiter les stratégies incitant à la consommation d'alcool chez des groupes de population sujets à davantage de méfaits associés à l'alcool**, y compris les femmes (ex. : promotion ciblée, distribution gratuite, réglementation des commandites, restrictions publicitaires).
- **Réviser le Règlement sur la promotion, la publicité et les programmes éducatifs en matière de boissons alcooliques** : l'encadrement du marketing devrait s'appliquer à l'alcool dans une visée de santé au même titre que les autres substances psychoactives légales telles que le cannabis et le tabac.
- **Interdire les publicités sexistes d'alcool au Québec** : l'utilisation de propos sexistes renforce les iniquités entre les genres (ex. : sexualisation des femmes ou stéréotypes de genre).

Poursuivre les efforts de recherche et de développement basés sur le genre en matière d'alcool

Pour que les stratégies d'intervention soient efficaces, il est essentiel de saisir les fonctions de l'alcool dans la vie des femmes ainsi que des facteurs individuels, socioculturels et politiques en jeu.

- **Conduire des études longitudinales en relation avec la consommation d'alcool chez les femmes** permet de suivre l'évolution du contexte social et des comportements liés à la consommation d'alcool au fil du temps en offrant une perspective approfondie sur les tendances associées.
- **Inclure l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+) dans la mise en place d'initiatives liées à l'alcool** : L'intégration d'enjeux intersectionnels dont le sexe et le genre, permettent d'analyser réellement les iniquités sociales liées à la santé dans la mise en place de projets, de programmes et de politiques.

RÉFÉRENCES

1. Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021.
2. Santé Canada (2021) Enquête canadienne sur l'alcool et les drogues (ECAD) : tableaux détaillés de 2019, 2021. Available from: <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-alcool-drogues/sommaire-2019/tableaux-detailles.html>.
3. Statistique Canada Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - FMGD, Cycle 2017-2018, Fichier PUMF (2017-2018). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
4. Greaves L, Poole N (2022) Le sexe, le genre et l'alcool : directives de consommation à faible risque : notions importantes pour les femmes.
5. Jeong J-E, Joo S-H, Hahn C, et al. (2019) Gender-Specific Association between Alcohol Consumption and Stress Perception, Depressed Mood, and Suicidal Ideation: The 2010–2015 KNHANES. *Psychiatry Investig* 16: 386–396.
6. Léger, Normandeau É (2023) Léger, Rapport de sondage préparé pour l'ASPQ : Perception sur la consommation d'alcool (15667-052), 2023. Available from: https://aspq.org/app/uploads/2024/02/rapport-aspq-15667_052.pdf.
7. Léger, Normandeau E (2023) Rapport de sondage préparé pour l'ASPQ: Alcool au féminin, 2023. Available from: https://aspq.org/app/uploads/2023/11/15667_054-rapport-aspq-alcool-au-feminin.pdf.
8. Atkinson AM, Meadows BR, Emslie C, et al. (2022) 'Pretty in Pink' and 'Girl Power': An analysis of the targeting and representation of women in alcohol brand marketing on Facebook and Instagram. *Int J Drug Policy* 101: 103547.
9. Harris MTH, Laks J, Stahl N, et al. (2022) Gender dynamics in substance use and treatment: a women's focused approach. *Med Clin North Am* 106: 219–234.
10. Berge LI, Gjestad R, Franck J, et al. (2022) Gender specific early treatment for women with alcohol addiction (EWA): Impact on work related outcomes. A 25-year registry follow-up of a randomized controlled trial (RCT). *Drug Alcohol Depend* 239: 109600.
11. Substance Abuse Treatment: Addressing the Specific Needs of Women (2009) Rockville (MD), Substance Abuse and Mental Health Services Administration (US).
12. Johnstone S, Dela Cruz GA, Kalb N, et al. (2023) A systematic review of gender-responsive and integrated substance use disorder treatment programs for women with co-occurring disorders. *Am J Drug Alcohol Abuse* 49: 21–42.
13. Dessureault M (2021) ASPQ, Portrait du marketing de l'alcool au Québec : mousser la consommation avec des stratégies pour tous les goûts, 2021. Available from: <https://www.aspq.org/portrait-du-marketing-de-lalcool-au-quebec-mousser-la-consommation-avec-des-strategies-pour-tous-les-gouts/>.